

COMPTES SEMESTRIELS

30 JUIN 2020

ORES ASSETS

Bilan ORES Assets au 30.06.2020

| ACTIF | 30/06/2020 | 31/12/2019 | Pour information |
|---|-------------------------|-------------------------|----------------------|
| | | | Evolution |
| FRAIS D'ETABLISSEMENT | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ACTIFS IMMOBILISÉS | 3.911.986.741,51 | 3.872.477.977,26 | 39.508.764,25 |
| Immobilisations incorporelles | 83.839.840,57 | 74.340.253,13 | 9.499.587,44 |
| Immobilisations corporelles | 3.814.943.868,07 | 3.786.716.112,79 | 28.227.755,28 |
| Terrains et constructions | 136.088.563,41 | 132.347.990,26 | 3.740.573,15 |
| Installations, machines et outillage | 3.647.061.599,69 | 3.619.384.850,63 | 27.676.749,06 |
| Mobilier et matériel roulant | 31.191.344,26 | 34.368.395,28 | -3.177.051,02 |
| Autres immobilisations corporelles | 602.360,71 | 614.876,62 | -12.515,91 |
| Immobilisations financières | 13.203.032,87 | 11.421.611,34 | 1.781.421,53 |
| Entreprises liées | 479.508,00 | 479.508,00 | 0,00 |
| <i>Participations</i> | <i>479.508,00</i> | <i>479.508,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Créances</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | 12.553.539,18 | 10.771.569,69 | 1.781.969,49 |
| <i>Participations</i> | <i>3.100,00</i> | <i>3.100,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Créances</i> | <i>12.550.439,18</i> | <i>10.768.469,69</i> | <i>1.781.969,49</i> |
| Autres immobilisations financières | 169.985,69 | 170.533,65 | -547,96 |
| <i>Actions et parts</i> | <i>16.603,59</i> | <i>16.891,92</i> | <i>-288,33</i> |
| <i>Créances et cautionnements en numéraire</i> | <i>153.382,10</i> | <i>153.641,73</i> | <i>-259,63</i> |
| ACTIFS CIRCULANTS | 420.766.877,40 | 374.830.043,41 | 45.936.833,99 |
| Créances à plus d'un an | 7.069.172,99 | 6.729.288,58 | 339.884,41 |
| Créances commerciales | 208.360,66 | 0,00 | 208.360,66 |
| Autres créances | 6.860.812,33 | 6.729.288,58 | 131.523,75 |
| Stocks et commandes en cours d'exécution | 7.425.528,94 | 7.410.426,77 | 15.102,17 |
| Commandes en cours d'exécution | 7.425.528,94 | 7.410.426,77 | 15.102,17 |
| Créances à un an au plus | 220.446.352,08 | 204.408.017,29 | 16.038.334,79 |
| Créances commerciales | 147.195.371,49 | 172.343.451,61 | -25.148.080,12 |
| Autres créances | 73.250.980,59 | 32.064.565,68 | 41.186.414,91 |
| Placements de trésorerie | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions propres | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres placements | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Valeurs disponibles | 108.067,99 | 34.908,57 | 73.159,42 |
| Comptes de régularisation | 185.717.755,40 | 156.247.402,20 | 29.470.353,20 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 4.332.753.618,91 | 4.247.308.020,67 | 85.445.598,24 |

| PASSIF | 30/06/2020 | 31/12/2019 | Evolution |
|--|-------------------------|-------------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | 1.798.320.071,42 | 1.709.635.818,61 | 88.684.252,81 |
| Apport | 867.463.816,03 | 867.080.033,33 | 383.782,70 |
| Disponible | 866.931.233,33 | 867.080.033,33 | -148.800,00 |
| Indisponible | 532.582,70 | 0,00 | 532.582,70 |
| Plus-values de réévaluation | 502.302.171,04 | 512.687.090,87 | -10.384.919,83 |
| Réserves | 339.869.831,54 | 329.868.694,41 | 10.001.137,13 |
| Réserves indisponibles | 278.364.774,26 | 268.363.637,13 | 10.001.137,13 |
| <i>Réserve Légale</i> | 0,00 | 383.782,70 | -383.782,70 |
| <i>Réserves statutairement indisponibles</i> | 278.364.774,26 | 267.979.854,43 | 10.384.919,83 |
| Réserves immunisées | 3.082.880,00 | 3.082.880,00 | 0,00 |
| Réserves disponibles | 58.422.177,28 | 58.422.177,28 | 0,00 |
| Résultat de la période | 88.684.252,81 | 0,00 | 88.684.252,81 |
| PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES | 42.811.618,98 | 42.682.411,00 | 129.207,98 |
| Provisions pour risques et charges | 42.811.618,98 | 42.682.411,00 | 129.207,98 |
| Obligations environnementales | 3.788.933,01 | 3.788.933,01 | 0,00 |
| Autres risques et charges | 39.022.685,97 | 38.893.477,99 | 129.207,98 |
| Impôts différés | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 2.491.621.928,51 | 2.494.989.791,06 | -3.367.862,55 |
| Dettes à plus d'un an | 2.014.754.360,82 | 2.015.176.360,84 | -422.000,02 |
| Dettes financières | 2.014.713.360,82 | 2.014.713.360,84 | -0,02 |
| <i>Etablissements de crédit</i> | 537.570.503,67 | 537.570.503,69 | -0,02 |
| <i>Autres emprunts</i> | 1.477.142.857,15 | 1.477.142.857,15 | 0,00 |
| Autres dettes | 41.000,00 | 463.000,00 | -422.000,00 |
| Dettes à un an au plus | 403.535.170,03 | 425.020.128,39 | -21.484.958,36 |
| Dettes à plus d'un an échéant dans l'année | 224.058.804,80 | 274.783.804,80 | -50.725.000,00 |
| Dettes commerciales | 89.877.547,58 | 95.091.145,01 | -5.213.597,43 |
| <i>Fournisseurs</i> | 89.877.547,58 | 95.091.145,01 | -5.213.597,43 |
| Acomptes reçus sur commandes | 46.457.433,82 | 34.988.472,06 | 11.468.961,76 |
| Dettes fiscales, salariales et sociales | 32.604.448,21 | 570.410,10 | 32.034.038,11 |
| <i>Impôts</i> | 32.604.448,21 | 570.410,10 | 32.034.038,11 |
| Autres dettes | 10.536.935,62 | 19.586.296,42 | -9.049.360,80 |
| Comptes de régularisation | 73.332.397,66 | 54.793.301,83 | 18.539.095,83 |
| TOTAL DU PASSIF | 4.332.753.618,91 | 4.247.308.020,67 | 85.445.598,24 |

Compte de résultats ORES Assets au 30.06.2020

| | 06/2020 | 06/2019 | Ecart |
|--|------------------------|------------------------|-----------------------|
| Ventes et prestations | 602.711.484,99 | 622.743.339,67 | -20.031.854,68 |
| Chiffre d'affaires | 588.664.005,95 | 608.370.867,26 | -19.706.861,31 |
| En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) | 15.102,17 | -1.383.836,72 | 1.398.938,89 |
| Production immobilisée | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits d'exploitation | 14.032.376,87 | 15.756.309,13 | -1.723.932,26 |
| Produits d'exploitation non récurrents | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Coût des ventes et des prestations | -464.047.997,19 | -475.697.903,18 | 11.649.905,99 |
| Approvisionnements et marchandises | -7.661.035,22 | -6.092.758,25 | -1.568.276,97 |
| <i>Achats</i> | <i>-7.661.035,22</i> | <i>-6.092.758,25</i> | <i>-1.568.276,97</i> |
| <i>Stocks: réduction (augmentation)</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Services et bien divers | -364.225.410,26 | -380.778.786,43 | 16.553.376,17 |
| Rémunérations, charges sociales et pensions | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles | -79.967.935,63 | -76.459.616,22 | -3.508.319,41 |
| Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) | 4.359.713,14 | 575.777,34 | 3.783.935,80 |
| Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) | -129.207,98 | -858.654,48 | 729.446,50 |
| Autres charges d'exploitation | -16.424.121,24 | -12.083.865,14 | -4.340.256,10 |
| Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Charges d'exploitation non récurrentes | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Bénéfice (Perte) d'exploitation | 138.663.487,80 | 147.045.436,49 | -8.381.948,69 |

| | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| Produits financiers | 113.992,31 | 135.406,13 | -21.413,82 |
| Produits financiers récurrents | 113.992,31 | 135.406,13 | -21.413,82 |
| <i>Produits des immobilisations financières</i> | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| <i>Produits des actifs circulants</i> | 93.573,52 | 116.240,42 | -22.666,90 |
| <i>Autres produits financiers</i> | 20.418,79 | 19.165,71 | 1.253,08 |
| Produits financiers non récurrents | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Charges financières | -17.076.378,24 | -19.254.266,28 | 2.177.888,04 |
| Charges financières récurrentes | -17.076.378,24 | -19.254.266,28 | 2.177.888,04 |
| <i>Charges des dettes</i> | -17.061.771,20 | -19.235.569,41 | 2.173.798,21 |
| <i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)</i> | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| <i>Autres charges financières</i> | -14.607,04 | -18.696,87 | 4.089,83 |
| Charges financières non récurrentes | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts | 121.701.101,87 | 127.926.576,34 | -6.225.474,47 |
| Prélèvements sur les impôts différés | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Transfert aux impôts différés | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Impôts sur le résultat | -33.016.849,06 | -44.000.146,25 | 10.983.297,19 |
| Impôts | -33.016.849,06 | -44.000.146,25 | 10.983.297,19 |
| Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Transfert aux réserves immunisées | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Bénéfice (Perte) de l'exercice | 88.684.252,81 | 83.926.430,09 | 4.757.822,72 |

Commentaires des évènements du premier semestre 2020

Application du Code des sociétés et des associations et modifications statutaires

Le début de l'exercice 2020 coïncide avec l'entrée en vigueur, pour les sociétés existantes au 1^{er} mai 2019, et donc pour ORES et ORES Assets, du Code des sociétés et des associations. La mise en conformité a été réalisée en bouleversant le moins possible la forme, la gouvernance et le fonctionnement d'ORES et ORES Assets. Dans ce code, la forme de « société coopérative à responsabilité limitée » (sctl), forme originelle d'ORES et ORES Assets, disparaît. Les deux sociétés ont dès lors adopté la forme de « société coopérative » (sc), celle-ci pouvant être maintenue dans le cadre des activités d'ORES Assets et de ses filiales. Lors des Assemblées générales du 18 juin 2020, les statuts d'ORES et ORES Assets ont été modifiés afin notamment de reprendre cette nouvelle forme et d'intégrer ses implications. En effet, la société coopérative est une forme de société sans capital. Ce dernier est remplacé par la notion d'apports réalisés par les associés, en distinguant les apports disponibles (ceux qui peuvent être distribués par les associés) des apports indisponibles (qui nécessitent une décision de l'Assemblée générale pour pouvoir être distribués). Au sein d'ORES Assets, les apports indisponibles ont été constitués d'un montant équivalent au capital fixe et à la réserve légale au 31/12/2019, les apports disponibles étant constitués du capital variable au 31/12/2019 (l'essentiel du capital). En ORES sc, en l'absence de réserve légale, les apports indisponibles ont été constitués du capital fixe au 31/12/2019, tandis que les apports disponibles reprennent le capital variable au 31/12/2019 (l'essentiel du capital). Un double test – de liquidité et de solvabilité – a été introduit avant toute distribution d'apport ou de dividendes. Le test de liquidité relève de la responsabilité du Conseil d'administration, tandis que le test de solvabilité est réalisé par le réviseur. Enfin, il importe de relever que toute distribution sera réalisée dans le respect des engagements financiers (ratios) pris par les associés. Les autres points concernés par les modifications statutaires en ORES Assets concernaient notamment l'admission d'un nouvel associé, l'intercommunale pure de financement IFIGA (liée aux communes précédemment associées à l'intercommunale Gaselwest et reprises en ORES Assets, à savoir Comines-Warneton et Mont-de-l'Enclus, ainsi que certaines localités des communes de Celles, Ellezelles et Frasnes-lez-Anvaing), ainsi que la précision des notions de secteurs et d'activités.

Report de l'entrée en vigueur du tarif prosumer

Le 1^{er} janvier 2020 a aussi coïncidé avec un premier report du tarif prosumer (s'appliquant aux clients à la fois producteurs et consommateurs) censé entrer en vigueur à cette date. Il a été reporté au 30 avril conformément à l'Arrêté du gouvernement wallon du 31 décembre 2019. Le Gouvernement wallon a ensuite postposé une nouvelle fois l'entrée en vigueur du tarif prosumer, destiné essentiellement à faire participer les détenteurs de panneaux photovoltaïques aux frais d'entretien du réseau de distribution. Le tarif devrait finalement être facturé à partir du 1^{er} octobre. Durant ce 1^{er} semestre 2020, des discussions intenses ont eu lieu à ce sujet avec le Gouvernement wallon, les autres gestionnaires de réseau de distribution et les fournisseurs notamment quant à la mise en œuvre de l'accord du Gouvernement sur ce tarif. Un mécanisme de récupération des montants non perçus pour cette période est en cours de discussion.

Tempêtes de février 2020

Le mois de février a été marqué par diverses tempêtes. Le 9 février, la tempête Ciara a traversé la Belgique ; 30.000 clients d'ORES ont été privés de courant suite aux dégâts occasionnés aux lignes électriques. En 24h, les équipes techniques sont intervenues à plus de 800 reprises dans les meilleurs délais et en garantissant la sécurité de tous. Les semaines suivantes ont aussi été marquées par le passage – moins destructeur – des tempêtes Dennis et Ellen.

Projet spécifique compteurs communicants

Le 14 février 2020, la CWaPE a considéré que les arguments invoqués par ORES Assets dans la plainte en réexamen contre la décision du régulateur du 19 novembre 2019 constatant l'arrêt du projet spécifique de déploiement des compteurs communicants d'ORES Assets n'étaient pas de nature à justifier qu'elle revienne sur sa décision et elle a donc confirmé le retrait de l'enveloppe complémentaire attribuée à cette fin. Le 19 février 2020, ORES Assets a introduit un recours auprès de la Cour des marchés contre ces deux décisions de la CWaPE. Le 1^{er} semestre 2020 a notamment été consacré aux échanges avec le régulateur et aux réponses aux questions de ce dernier sur le nouveau budget introduit relativement au projet spécifique de déploiement des compteurs communicants.

Tarifs 2020 de refacturation des charges d'utilisation du réseau de transport

En date du 18 février 2020, la CWaPE a approuvé les propositions de tarifs de refacturation des charges d'utilisation du réseau de transport d'ORES Assets applicables du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021.

Assemblées générales du 18 juin 2020

Outre les modifications statutaires évoquées ci-dessus, les Assemblées générales d'ORES Assets et ORES sc du 18 juin ont approuvé les comptes de l'exercice 2019 et, en ORES Assets, le versement d'un dividende global de 70 M€ aux associés, après réalisation du double test de liquidité et de solvabilité.

Nouveau service et projet-pilote

Le même jour, ORES, Proximus, VOO et la SWDE ont présenté leur nouveau service commun baptisé « Connect my Home ». Celui-ci permet au client de demander le raccordement de son habitation aux réseaux de distribution d'électricité, de gaz naturel, d'eau, de téléphonie et internet sur une plateforme unique. Toutes les démarches administratives sont désormais centralisées et simplifiées et les travaux sont réalisés en seule journée. Une semaine plus tard, le 25 juin, c'est un nouveau projet-pilote qui a été présenté à la presse, à savoir le contrôle des lignes électriques à haute tension à l'aide de drones équipés d'une caméra et associés à une intelligence artificielle. Les inspections réalisées dans ce cadre concernent les infrastructures de distribution aériennes d'ORES dans les provinces de Namur et du Luxembourg. Objectif : repérer plus efficacement les poteaux et équipements qui doivent être entretenus ou réparés prioritairement pour améliorer encore la fiabilité du réseau.

Rapport annuel ex post 2019

Le 30 juin, le rapport annuel ex post sur l'exercice 2019 a été transmis à la CWaPE, lançant le début du contrôle des soldes de cet exercice.

Gestion de la crise sanitaire

Le 1^{er} semestre 2020 a bien évidemment été marqué par la crise de la Covid-19. Le 13 mars, dans le contexte de la cette crise, le Conseil National de Sécurité émet ses premières recommandations formelles aux entreprises du pays. ORES les applique en prenant toute une série de mesures impactant ses activités opérationnelles. Pour protéger la santé de ses clients et de ses travailleurs, l'entreprise limite sa présence sur le terrain aux interventions urgentes et essentielles. La quasi-totalité des collaborateurs administratifs télétravaille à temps plein. Le 18 mars, le Gouvernement wallon demande aux gestionnaires de réseaux de distribution, dont ORES Assets, de désactiver la fonction de prépaiement des compteurs à budget pour éviter que les clients ne soient contraints de se déplacer pendant la période de confinement pour recharger leur carte. La mesure sera maintenue jusqu'au 3 juillet. À partir du 15 avril, après un premier mois de confinement, ORES élargit ses interventions sur le terrain aux chantiers non-urgents. Les travaux reprennent dès lors qu'ils peuvent être réalisés par un technicien travaillant seul. Cette reprise progressive est concertée avec les pairs (les autres GRD belges)

et est accompagnée de l'instauration de mesures fortes de protection du personnel. ORES poursuit son processus de déconfinement progressif avec, le 4 mai, la reprise des travaux extérieurs nécessitant la présence de plusieurs techniciens, moyennant le strict respect de l'impératif de distanciation physique et de toutes les règles imposées par les autorités. Les travaux dans des espaces confinés et chez les clients sont reprogrammés dans la foulée, pour retrouver un rythme normal début juin. Dans le contexte de déconfinement progressif, le Président du Comité de direction d'ORES, Fernand Grifnée, a multiplié à partir du 20 mai les points presse locaux en Wallonie. Objectif : expliquer au grand public le processus de reprise des chantiers et rassurer les clients qui ont introduit des demandes de travaux avant ou pendant le confinement. Au cours du mois de juillet, dans le cadre du processus de déconfinement, les collaborateurs administratifs ont été autorisés à retourner au bureau sur une base volontaire.

Les mesures de confinement et de « lock-down » ont eu un impact sur les recettes de l'entreprise étant donné la baisse de consommation constatée pendant cette période. En ce qui concerne les charges, un ralentissement des travaux réseaux et clients (investissements) a été constaté, de même qu'une diminution des charges opérationnelles liées aux bâtiments, charroi,... Au cours de cette période, ORES n'a eu recours ni au chômage technique pour son personnel, ni aux assouplissements fiscaux proposés par le pouvoir fédéral. Un suivi quotidien des prévisions de trésorerie a été mis en place et il faut signaler qu'il n'y a pas eu de retard de paiement des factures par les fournisseurs d'énergie au cours de cette crise. Des contacts réguliers ont été tenus avec les sous-traitants afin de trouver les solutions de collaboration optimales.

Préparation de la future méthodologie tarifaire

Au cours du 1^{er} semestre 2020, des discussions ont également eu lieu entre la CWaPE et les GRD sur la méthodologie tarifaire applicable au cours de la prochaine période régulatoire (2024-2028). Des échanges de données avec le consultant de la CWaPE (la société Henri Schwartz) ont débuté dans le cadre de la préparation de cette future méthodologie. Des contacts avec les acteurs de marché ont été organisés conjointement par les GRD et la CWaPE afin d'aborder les principes des futurs tarifs.

Remarque

L'année 2020 est le deuxième exercice de la période régulatoire 2019-2023. Comme pour l'exercice 2019, il importe de relever que le résultat d'ORES Assets pour un seul exercice au sein d'une période tarifaire pluriannuelle n'est pas représentatif. Seule la marge bénéficiaire équitable reste le bon baromètre pour la politique de dividendes et d'acompte sur dividendes.

RÉSULTATS ANALYTIQUES

Remarque générale concernant les résultats des activités « Gestion réseaux » pour le premier semestre 2020

La REMCI (*Rémunération Equitable Moyenne des Capitaux Investis ou Marge Equitable*) s'élève, pour l'ensemble des secteurs d'ORES Assets, en juin 2020 à :

- Électricité : 34.042 k€ c/ 33.635 k€ soit + 1,2 %
- Gaz : 16.641 k€ c/ 16.311 k€ soit + 2,0 %

En électricité, globalement, un actif régulateur de 22.692 k€ a été comptabilisé à fin juin 2020. En gaz, un passif régulateur a été comptabilisé pour 12.350 k€. Notons que la situation existant à fin juin 2020 ne présage en rien de celle qui prévaudra en fin d'exercice 2020.

En 2020, un acompte de 25 % du solde net des actifs / passifs régulatoires de la période 2008 à 2014 peut être récupéré / doit être restitué via les tarifs, comme en 2019. En ce qui concerne les actifs/passifs régulatoires de 2015 et 2016, un acompte allant de 20% à 100 % (en fonction du secteur) peut être récupéré / doit être restitué via les tarifs.

A fin juin 2020, après comptabilisation des actifs / passifs régulatoires du 1^{er} semestre 2020, le cumul des actifs et passifs régulatoires tous secteurs confondus des exercices 2008 à juin 2020 est le suivant :

- Électricité : actif régulateur de 59.474 k€
- Gaz : passif régulateur de 19.230 k€

ÉVOLUTIONS BILANTAIRES

Le total bilantaire s'élève à 4.332.754 k€ à fin juin 2020 contre 4.247.308 k€ au 31 décembre 2019.

a) Actif

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des dépenses en matière de projets informatiques. Elles sont amorties au taux de 10 % depuis 2019. Leur valeur comptable à fin juin 2020 est de 83.840 k€.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.814.944 k€ à fin juin 2020 par rapport à 3.786.716 k€ au 31 décembre 2019 (+28.228 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (102.755 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2020 pour 74.427 k€.

En ce qui concerne les immobilisations financières, ORES Assets détient 2.452 parts d'ORES sc, 7 parts de Laborelec, 2.400 parts d'Igretec, 62 parts d'Atrias et 93 parts de Comnexio.

Les stocks et commandes en cours d'exécution (7.426 k€) sont composés des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes.

Les créances commerciales s'élèvent à fin juin 2020 à 147.195 k€ contre 172.343 k€ au 31/12/2019. Ces créances commerciales se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans

le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et « fournisseur X ».

La rubrique « autres créances » comprend principalement les créances relatives aux dégâts aux réseaux occasionnés par des tiers, celles relatives à l'impôt (impôt des sociétés – versements anticipés de 15.000 k€) ainsi que le compte-courant envers ORES sc (55.825 k€).

Les comptes de régularisation (185.718 k€) comprennent notamment le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 25.802 k€, la redevance de voirie gaz (17.926 k€), les actifs régulatoires pour 89.142 k€ ainsi que la RTNR pour 40.568 k€.

b) Passif

Les apports (disponibles et indisponibles, voir la remarque sur les changements apportés par le nouveau Code des sociétés et des associations ci-dessus), s'élèvent au 30/06/2020 à 867.464 k€. Ils sont inchangés par rapport au 31/12/2019, à l'exception de l'incorporation de la réserve légale dans les apports indisponibles pour 384 k€ telle que prévue par les nouveaux statuts d'ORES Assets. Le capital est représenté par 66.321.987 parts A.

La plus-value de réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 502.302 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations. Elle diminue annuellement du montant de l'amortissement au taux de 2%.

Les réserves augmentent par le transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation (10.385 k€), compensée légèrement par l'incorporation de la réserve légale dans les apports indisponibles pour 384 k€ (voir ci-dessus).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 42.812 k€ à fin juin 2020 et sont stables par rapport à fin 2019.

Les dettes à plus d'un an de 2.014.754 k€ sont en diminution de 422 k€ par rapport à fin 2019. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit durant le premier semestre 2020. Les dettes à long terme représentent les emprunts contractés auprès des établissements de crédit, les garanties déposées par les fournisseurs d'énergie à rembourser ultérieurement et des montants mis à disposition par ORES sc.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (224.059 k€ au 30 juin 2020) sont constituées par le capital des emprunts Belfius, ING, CBC et BNP Paribas à rembourser en 2020 ainsi que par les placements privés arrivant à échéances durant le second semestre 2020. Un remboursement de 50.725 k€ a été effectué au cours du premier semestre 2020.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir constituent l'essentiel des dettes commerciales. Elles s'élèvent à 89.878 k€ à fin juin 2020 contre 95.091 k€ à fin décembre 2019.

Les acomptes reçus sur commande (46.457 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP) ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à 32.604 k€ ; une provision de 23.872 k€ a été constituée pour l'impôt des sociétés, la TVA à payer représente un montant de 8.271 k€.

La rubrique « autres dettes » s'élève à 10.537 k€ et comprend notamment l'estimation à fin juin de la redevance de transport et de la cotisation fédérale à payer. Au 31.12.2019 cette rubrique reprenait également le solde des dividendes 2019 à verser aux associés pour 13.576 k€, payé en juin 2020.

Les comptes de régularisation du passif (73.332 k€) sont principalement constitués de la provision relative aux charges financières (14.903 k€), de la redevance de transit non relevée (8.478 k€) et des passifs réglementaires comptabilisés pour 48.899 k€.

ORES ASSETS SC

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES STATUTAIRES AU 30 JUIN 2020

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société ORES ASSETS au 30 juin 2020 ainsi que du compte de résultats.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Les informations financières intermédiaires revues présentent un total du bilan de 4.332.753.619 Euros et un bénéfice de la période de 88.684.253 Euros.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE (International Standard on Review Engagements) 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'information, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.



AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scrl⁽¹⁾ - Réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - ⁽²⁾ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, dont le total du bilan s'élève à 4.332.753.619 Euros et un bénéfice de l'exercice de 88.684.253 Euros, ne donnent pas une image fidèle de du patrimoine et de la situation financière de la société ORES ASSETS au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Gosselies, le 27 octobre 2020

RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE
REPRESENTEE PAR

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thierry Lejuste', written over a horizontal line.

THIERRY LEJUSTE, ASSOCIE